

Ce 8 mai, c'est sous le soleil que nous avons commémoré la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe en présence des élus de la commune et d'habitants venus faire vivre le souvenir de nos combattants. Nous remercions nos porte-drapeaux toujours fidèles au poste et nous nous sommes tous retrouvés autour du verre de l'amitié à la salle des fêtes pour un moment très convivial.



ELECTIONS EUROPEENNES le 9 JUIN 2024
Bureau de vote : salle des fêtes Q
ouverture des bureaux de vote de 8 h à 18 h.

État civil - du 1/9/2023 au 30/4/2024

NAISSANCES

La municipalité félicite chaleureusement les parents de :

Sasha DENAX COTTET
Sofia GARCIA ANDRADE
Clémence BARADA
Lisandro AROLES
Aurélien, Michel, Philippe LUPIAC
Emy FIRMIN
Emy FRANCES DUFAUT
Kayden BALDE

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur accompagnent les couples qui se sont unis :

Hugo, Alexandre, Loïc VANDENBUNDER
Et
Lauriane, Marguerite LAUWERS



DECES

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles et aux proches de :

Jean-François, Etienne REVOL 02/12/2023
Odette, Marie-jeanne, Lucienne SOUBIRAN veuve GASQUET 08/01/2024
Monique, Madeleine RAPISSAT veuve RUELLE 16/02/2024
Gilles, Gérard, Robert DUMONT 16/02/2024

Bulletin municipal d'information et de communication de la commune de Saint Clar de Rivière

Mai 2024

SAINT CLAR INFOS

saintclarderiviere.fr

Directeur de publication : Etienne Gasquet
Conception, réalisation : Andrée Cardona
Yannick Puertolas, Loïc Mahé, Jérôme Pacheco.

Mesdames, Messieurs,

Nous venons de voter le budget 2024 : une année de plus sans augmentation des taxes communales; pourtant vous le savez l'inflation, la vie chère nous obligent à avoir des budgets serrés.

Nous venons d'acheter 7500 m2 devant le parking des écoles, qui est l'ancien parc du château, que nous allons réhabiliter avec plantation d'arbres et sentier de promenade.

La salle de réunion face à la mairie appelée «salle de mariage» avance malgré le mauvais temps, la fin des travaux est programmée pour la fin de l'année.

Une création de trottoirs est prévue route de la Gare, du chemin de la Ruette jusqu'au stade; elle sera réalisée en 4 tranches.

Nous poursuivons comme nous nous y étions engagés, à l'aménagement de véritables espaces piétonniers en parallèle aux voies les plus dangereuses et tout cela dans un contexte budgétaire contraint.



Bien à vous,
Etienne GASQUET







NOTRE ESPACE COMMUNAL S'AGRANDIT.

Acquisition par la mairie de l'ancien parc du château devant les écoles;
Elimination des arbres malades ou morts par un professionnel.
Nettoyage de la parcelle en cours en prévision de l'aménagement de ce lieu en parc de promenade et de loisirs.









Préparation du terrain le long de l'allée des Cèdres en vue de faire quelques places de parking supplémentaires.





HORAIRES MAIRIE
Les Lundi et Jeudi
de 9h à 12h et 16h à 18h
Les Mercredi et Vendredi
de 9h à 12h



HORAIRES AGENCE POSTALE
Lundi Mercredi
De 9h à 12h30
Mardi Jeudi Vendredi 15h00 à 18h30
Samedi 9h.12h (sem.imp.)

RAMASSAGE DES POCHES JAUNES
Vendredi matin les semaines paires,
soit en MAI 2024 les 3.17 et 31
en JUIN les 14 et 28
en JUILLET les 12 et 26
en AOUT les 9 et 23
en SEPTEMBRE les 6 et 20
en OCTOBRE les 4 et 18
en NOVEMBRE les 2, 15 et 29
en DECEMBRE les 13 et 27.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
JEUDI 6 JUIN et 12 SEPTEMBRE
JEUDI 28 NOVEMBRE 2024
INSCRIPTION EN MAIRIE

DECHETERIES - DECHETS VERTS
St LYS : lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-18h30
Samedi 9h00—18h00

Nous vous rappelons que les bacs et les sacs sont à sortir uniquement la veille au soir du jour du ramassage.

CITYALL
DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE
La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone
Alertes notification
Actualités
Événements
Travaux
Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement CityAll
puis sélectionnez votre ville
Disponible sur App Store
Disponible sur Google Play

Environnement et Cadre de Vie - Rappels de Civisme



Afin de préserver le cadre de vie de notre commune et de ses habitants, nous nous permettons de rappeler quelques règles indispensables.

Heures autorisées pour utiliser les engins de chantier et les outils de jardinage
(arrêté préfectoral du 23/07/1996) : Le samedi de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
Le dimanche et jours fériés, de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures
Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h

Tout auteur du bruit peut être sanctionné dès lors qu'il porte atteinte à la tranquillité du voisinage par sa durée, sa répétition, son intensité.

Nous avons le devoir de **tailler nos haies mitoyennes** ainsi que celles qui longent les voies publiques.
Les **arbres et arbustes proches des voies** doivent également être élagués.
Selon les termes de l'article 671 du code civil, il ne vous est pas permis d'avoir un arbre de **plus de 2 mètres de hauteur** s'il est **planté à moins de 2 mètres de la clôture** de votre voisin. S'il dépasse cette hauteur de 2 mètres, il faudra l'élaguer.

Par ailleurs, les **terrains non entretenus** peuvent devenir une véritable nuisance pour le voisinage : pousse de mauvaises herbes, dispersion de leurs graines aux alentours, refuge d'animaux sauvages ou vagabonds, risque d'incendie pendant les grosses chaleurs etc.
Le **débroussaillement** est une obligation aux abords des constructions de toutes natures sur un périmètre de 50 mètres.

Veillez à ne pas laisser divaguer et aboyer **les chiens**. Les **déjections canines** doivent être ramassées sur la voie publique sinon le propriétaire s'expose à une contravention.



TOUTE INFRACTION EST PASSIBLE D'UNE SANCTION PÉNALE

RENFORCEMENT DE LA SECURITE AUX ECOLES

avec la pose de blocs anti-intrusion en béton. En effet, le niveau très élevé de la menace terroriste et la persistance de fortes tensions au plan national et international exigent le maintien d'une grande vigilance





DEMOLITION DU PREAU DE L'ANCIENNE ECOLE (face à la Mairie)









DEBUT DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE SALLE COMMUNALE POUR LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET LA CELEBRATION DES MARIAGES











VUE DE LA FUTURE SALLE COMMUNALE - FIN DES TRAVAUX PREVUE DECEMBRE 2024





Programme d'été des associations

dimanche 19 mai : dégustation de matoutou de crabe et après-midi jeux à la salle des fêtes (Assodézil)

vendredi 24 mai : jeux de société de 16h30 à 19h, puis de 20h à 22h à la bibliothèque

samedi 25 et dimanche 26 mai : fête de la nature avec la ferme de Trotte-Mouton (Potager et papotages)

samedi 25 mai : soirée karaoké à 20h à la salle des fêtes (Foyer rural)

samedi 1er juin : concert de chorales à 15h à l'église (Les A'Kors)

dimanche 2 juin : journée « vide ta chambre » de 8h à 17h à l'espace Zamoyski (Association des Ecoles)

samedi 8 juin :
- goûter-lecture et ateliers de 10h à 13h à la bibliothèque (Foyer rural)
- journée italienne avec expo de l'atelier artistique et repas-concert à 19h à la salle des fêtes (Foyer rural)

jeudi 13 juin : remise des grades des judokas à 18h30 à la salle multisports des écoles (Saint Clar multi sports)

du vendredi 14 au dimanche 16 juin : festoieries à l'espace Zamoyski (Comité des fêtes)

samedi 15 juin : concert et chants « Magic for song » à 21h à la salle des fêtes (Lyric Ô Canto)

vendredi 21 juin : fête de la musique à 18h30, scène ouverte et concerts sur la Grand' Place (Foyer rural)

dimanche 23 juin : spectacle des sections danse à 15h30 à la salle des fêtes (Foyer rural)

vendredi 28 juin : kermesse des écoles (Association des Ecoles)

samedi 29 juin : olympiades cardio family à partir de 15h et assemblée générale au club-house (Saint Clar multi sports)

vendredi 5, 19 et 26 juillet : soirée guinguette (Comité des fêtes)

vendredi 9 et 30 août : soirée guinguette (Comité des fêtes)

du 26 au 29 août : stage d'été avec la nuit sur les tatamis (Saint Clar multi sports)

Samedi 7 septembre : assemblée générale le matin (Foyer rural)

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 - FORUM DES ASSOCIATIONS

SIAS Escaliu
NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SOURIRE
AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE
PETIT JARDINAGE
PORTAGE DE REPAS
Tél. 05 61 56 18 00
www.sias-services.fr



Le SIAS aide vos aînés. Aidez-le !

Le SIAS Escaliu s'occupe de nos aînés depuis de nombreuses années. La commune a choisi de faire appel à ses services montrant par là une volonté forte de prendre soin de nos anciens et de proposer un service public de qualité. Depuis cette date, le sérieux et l'engagement des agents n'est plus à démontrer. Plus de 750 personnes bénéficient sur l'ensemble des communes adhérentes des services d'aide à domicile, de portage de repas et de petit jardinage.

Les professionnels du SIAS sont de véritables experts de l'aide aux séniors. En effet, chaque année le SIAS accompagne la formation des agents qui permet de s'adapter aux situations les plus complexes et aux besoins des plus fragiles de nos aînés.

Mais comme tout service d'aide à domicile, le SIAS fait face à de nombreuses difficultés de recrutement qui constituent aujourd'hui un frein aux interventions. Malgré une activité réelle sur ce domaine et une valorisation concrète du métier, quelques postes restent vacants. Le SIAS recherche toujours de nouveaux collaborateurs. Les conditions de travail permettent de s'adapter aux contraintes familiales et constituent un réel atout pour allier vie professionnelle et vie personnelle. De plus, le SIAS accompagne et forme toute ses nouvelles recrues qui bénéficient donc d'une montée en compétence réelle. Le soin des autres, l'attention portée aux plus fragiles et l'empathie associée font de ces professionnels de véritables partenaires pour un maintien à domicile serein et privilégié.

Alors n'hésitez plus, si vous souhaitez vous occuper des autres, si vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé, donnez-lui les coordonnées du SIAS !

Les grands élus auprès du SIAS.

C'est avec un plaisir non dissimulé qu'Andrée CARDONA présidente du SIAS a reçu de nombreux élus du territoire autour des questions de santé et de prise en charge des séniors. En effet, Emilienne POUMIROL, sénatrice de Haute Garonne, membre de la commission sociale et Sandrine FLOUREUSSES, vice-présidente du conseil départemental ont été accueillies par de nombreux maires et élus des communes membres du SIAS pour une soirée d'échanges et de débats autour des politiques de santé et de prise en charge des séniors. Une soirée particulièrement réussie qui s'est clôturée par un moment convivial favorisant les échanges.

